

DURAN

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2011

Les actionnaires de la société DURAN sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, le mardi 5 avril 2011 à 11 heures 30, au siège social sis 35 rue Gabriel Péri – 92130 Issy Les Moulineaux (328 732 839 RCS NANTERRE).

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le texte de la résolution qui sera proposée au vote des actionnaires a été publié au BALO le 25 février 2011.

Les documents relatifs à cette assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R. 225-88 et R. 225-89 du Code de commerce, les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du code de commerce, par simple demande écrite adressée :

- au siège social de DURAN sis 35 rue Gabriel Péri – 92130 Issy Les Moulineaux.

DURAN est cotée au Compartiment C d'Eurolist Paris (code ISIN FR0010731414- DRN)